

Collaboration entre le canton et EDJ

Pauline Godat (Verts)

Dans sa stratégie énergétique 2035, le Gouvernement regrettait la collaboration décevante avec EDJ au cours des dernières années. En effet, les missions d'Énergie du Jura SA sont quelque peu floues, le contrat de prestations liant l'État à cette instance étant échu à fin 2021.

Dès lors, et au vu des défis énergétiques à relever, nous posons au Gouvernement les questions suivantes :

- 1. EDJ a-t-elle effectué des missions pour le compte du canton entre le 1er janvier 2022 et jusqu'à ce jour ? Si oui, lesquelles ?**
- 2. Comment le Gouvernement prévoit-il la suite de la collaboration avec EDJ ? Un contrat de prestations est-il envisagé pour 2023 ? Quelles tâches pense-t-il lui confier ?**
- 3. Le canton détient des parts dans la société EDJ. Participe-t-il aussi aux dépenses courantes de l'institution ? Si oui, pour quels projets et à quelle hauteur ?**
- 4. En l'absence de contrat de prestations, comment le Gouvernement compte-t-il mettre en œuvre les mesures liées au développement des énergies renouvelables et les mesures d'économies d'énergie mentionnées par exemple dans la conception cantonale de l'énergie ? Y a-t-il d'autres prestataires qui pourraient entrer en ligne de compte pour mener à bien ces missions ? Si oui, lesquels ? Le Gouvernement les a-t-il déjà approchés ?**

Pauline Godat (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Lucien Ourny (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)

Intervention déposée officiellement le 26 octobre 2022

Documents annexés

